

Sa fille:

Madame Arlette **Gailloud**;

Ses petits-enfants:

Gérard et Philippe **Ostertag**;

Reynald, Christiane et Jean-Claude;

Ses arrière-petits-enfants;

ainsi que les familles **Gailloud**, **Ostertag**,

Lachat, **Cottin**, **Schauerjans**, **Viate** et

Duret, parentes, alliées et amies

ont le profond chagrin de faire part du

décès de

Monsieur

Auguste GAILLOUD

enlevé à leur tendre affection le 2 janvier

2015 dans sa 105e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi

8 janvier à 10 h 30 au Temple de Versoix.

L'inhumation suivra au Cimetière de

Versoix.

La famille remercie tout le personnel de

l'EMS Saint-Loup pour sa gentillesse et

son dévouement.

Cet avis tient lieu de faire-part.